

PREFECTURE DES YVELINES

Direction de la réglementation et des collectivités Territoriales - bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

projet de réhabilitation du domaine du Château de DAMPIERRE sur la commune de DAMPIERRE-EN-YVELINES, présenté par
la SCI KY DAMPIERRE sise, Château de Dampierre – 2, Grande Rue 78720 DAMPIERRE-EN-YVELINES.

Par arrêté N°22-047 du 7 juin 2022 , une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 16 jours est prescrite du lundi 27 juin 2022 à 08h00 au mardi 12 juillet 2022 inclus à minuit, **sur la commune de DAMPIERRE-EN-YVELINES.**

Le commissaire enquêteur est Mr. Christian LAMARCHE, architecte-urbaniste, conducteur d'opérations (E.R).

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- Sur internet à l'adresse suivante : www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau.
- Sur support papier à la mairie de DAMPIERRE-EN-YVELINES et à la préfecture des Yvelines, bureau de l'environnement et des enquêtes publiques (1, avenue de l'Europe à Versailles (78000). Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé dans les mairies précitées.
- Sur un poste informatique, situé au bureau de l'environnement et des enquêtes publiques de la préfecture des Yvelines du lundi au vendredi, de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 15 heures 45.

Le public pourra formuler ses observations et propositions sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse suivante :

- <http://rehabilitation-chateau-dampierre.enquetepublique.net/>

Les observations et propositions peuvent également être transmises à l'adresse électronique suivante :

- rehabilitation-chateau-dampierre@enquetepublique.net

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une étude d'incidence relative au projet.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de DAMPIERRE-EN-YVELINES - 9 Grande rue 78720 DAMPIERRE-EN-YVELINES siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition à la mairie.

Le commissaire enquêteur recevra personnellement les personnes qui le souhaitent, à la mairie de DAMPIERRE-EN-YVELINES lors des permanences suivantes :

- Mardi 28 juin 2022 de 16h00 à 19h00
- Vendredi 1^{er} juillet 2022 de 16h00 à 19h00
- Mardi 12 juillet 2022 de 16h00 à 19h00.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la mairie de DAMPIERRE-EN-YVELINES, à la préfecture, et sur internet à l'adresse suivante www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à : SCI KY DAMPIERRE - Château de Dampierre – 2, Grande Rue 78720 DAMPIERRE-EN-YVELINES - A l'attention de Monsieur Pascal THEVARD Directeur général – tél : 06 79 27 79 45, courriel : pascal.thevard@domaine-dampierre.com

Au terme de la procédure, une autorisation environnementale au titre du code de l'environnement, ou un refus, pourra être adopté par arrêté préfectoral.

